

 MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL CREPY-EN-VALOIS

Crepy mag & infos

DÉCEMBRE 2019 N°465 | ECONOMIE · SOCIAL · CULTURE · SPORT · PROJETS DE VILLE · RETROUVONS-NOUS SUR WWW.CREPYENVALOIS.FR



**CRÉPY LANCE
LES FESTIVITÉS**



N° 465 SOMMAIRE

CRÉPY LANCE LES FESTIVITÉS LE DOSSIER

L'hiver est arrivé, place aux fêtes de fin d'année. Pour l'occasion, découvrez un programme festif et animé.

DU CÔTÉ DE MERMONT-HAZEMONT ACTUS VILLE

Les travaux d'assainissement collectif ont débuté, les premières tranchées sont creusées. Décryptage sur une année de chantier.

DELAHANTE, UNE FAMILLE DE PRESTIGE CULTURE

De notaire à fermier général, découvrez l'histoire de la famille Delahante à Crépy-en-Valois aux XVIII^e et XIX^e siècles.

AU PROFIT DU TÉLÉTHON ASSOCIATION

Cette année encore, la Ville et ses associations se mobilisent pour la recherche. Zoom sur l'agenda des animations.

ÉDITO

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas et l'esprit de Noël envahit petit à petit notre belle Ville. Depuis plusieurs semaines, les services municipaux se mobilisent et travaillent quotidiennement pour mettre de la joie dans les cœurs de chacun. Les agents du Centre Technique Municipal ont revêtu la Ville de ses habits de lumière. La Direction Sports-Animation-Jeunesse prépare la nouvelle édition de la Patinoire de Noël. La médiathèque proposera des animations pour faire patienter les petits jusqu'à la venue du Père Noël. Les agents du CCAS distribueront colis et cadeaux de Noël aux plus démunis... Bref, un travail de longue haleine est mené pour faire briller les yeux des petits mais aussi des grands. Je tiens également à remercier tous les acteurs locaux qui œuvrent pour animer notre Ville durant cette période festive. Je ne pourrais pas tous les citer ici tellement ils sont nombreux. Mais leurs actions et leur mobilisation sont aussi importantes pour notre Ville. Merci à eux.

Mobilisation justement. Il en faudra à nouveau à l'occasion du Téléthon, les 6, 7 et 8 décembre. La Ville, ses associations et tous les bénévoles comptent sur vous et sur votre générosité. Cela fait maintenant 26 ans que Crépy-en-Valois soutient l'AFM Téléthon afin de récolter des dons pour faire avancer la recherche. Un grand merci à tous ceux qui œuvrent en faveur de cette belle action. Merci également à Karen et Natacha qui ont créé l'association *Sein à fleur de peau* et qui apportent leur soutien aux personnes atteintes du cancer du sein. Je ne peux que souligner leur initiative et leur investissement.

Je souhaite à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année en compagnie de vos proches. Que ce moment soit un moment de partage, de convivialité et de rassemblement autour de votre famille. Car la famille c'est l'union et le socle de la force qui permet de garder l'espoir en la vie et en la paix.

Bonne lecture à vous tous.

• Bruno FORTIER, Maire de Crépy-en-Valois
1^{er} vice-président de la CCPV

Crépymag&infos

Mensuel d'information de la ville de Crépy-en-Valois - 60800 Crépy-en-Valois
Téléphone : 03 44 59 44 44
Directeur de la publication : Bruno Fortier. Directeur de la rédaction : Pascal Fayolle
Direction communication : Pauline Neumann, Jessica Fouquet, Johanna Jandriou
Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud
Crédits photos : S. Larose, Mairie de Crépy-en-Valois.
Impression : Fabrègue : Décembre 2019. Tirage : 8500 exemplaires.

SOUP'Ô CONTES D'HALLOWEEN
Vendredi 25 octobre



ÇA S'EST PASSÉ À CRÉPY

INSTANTANES



FESTIVAL DES JEUX DE SOCIÉTÉ
Samedi 26 et dimanche 27 octobre



JOURNÉE EUROPÉENNE DU JUMELAGE
Samedi 2 novembre



SOUP'Ô CONTES D'HALLOWEEN

1 Le vendredi 25 octobre dernier, la médiathèque, le Musée de l'archerie et du Valois ainsi que la mjc centre social ont donné rendez-vous aux sorciers et autres créatures pour une Soup'Ô Contes spéciale Halloween. Le banquet des sorcières était suivi du spectacle « Anita peur de tout » présenté par la compagnie Les Femmes et les Enfants d'abord et Pony Production. Une soirée riche en contes et surtout en frissons !

FESTIVAL DES JEUX DE SOCIÉTÉ

2 Les samedi 26 et dimanche 27 octobre, l'association Jeux Passion et Stratégie organisait son 14^{ème} festival des jeux de société. De nombreuses personnes ont pu se distraire autour d'une grande diversité de jeux (pas moins de 200). Classiques et nouveautés de l'année ont su ravir petits et grands. Au programme : tournois, animations, concours geek et un espace de vente pour continuer la partie chez soi.

JOURNÉE EUROPÉENNE DU JUMELAGE

3 Samedi 2 novembre, dans le cadre de la venue des délégations de nos villes jumelles, Plonsk, Zell Mosel et Antoin, élèves, parents d'élèves et bénévoles ont défilé dans les rues de la Ville. L'après-midi s'est poursuivie avec un spectacle préparé par les enfants au centre culturel mjc. Ils ont notamment interprété la marseillaise en chorale et en langue des signes.



DU CÔTÉ DE MERMONT-HAZEMONT

LA MISE EN PLACE DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES QUARTIERS DE MERMONT ET D'HAZEMONT EST UN SUJET QUI NE DATE PAS D'HIER. CES QUARTIERS FONT D'AILLEURS PARTI DES DERNIERS À UTILISER UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL. DEPUIS LE LUNDI 14 OCTOBRE, LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ AVEC LA CRÉATION DE TRANCHÉES ET SE POURSUIVront JUSQU'À FIN 2020. DÉCRYPTAGE.

UN PROJET DE LONGUE DATE

Depuis plusieurs décennies, se pose la question de la mise en place de l'assainissement collectif dans les quartiers de Mermont et d'Hazemont. C'est au vu d'une étude de zonage d'assainissement réalisée en 2016, que le Conseil municipal a pu se prononcer. En effet, cette étude permettait de situer les différents secteurs d'assainissement et mettait en avant la pertinence de la mise en place des réseaux d'eaux usées dans les quartiers. C'est à partir de ce moment qu'ont pu être projetés les travaux à réaliser ainsi que le financement à prévoir pour l'installation de l'assainissement collectif dans ces quartiers.

→ **Total de l'opération :**
1 952 544 € HT

dont participation à hauteur de **532 250 €**
de l'agence de l'eau Seine-Normandie.

Chaque quartier a sa particularité. Différentes contraintes ont dû être prises en compte pour la faisabilité du projet. L'étroitesse des voies, leur profil ou encore les sous-sols rocheux et irréguliers ont dû être examinés. Pour ce faire, un géomètre, un géotechnicien et un bureau d'études spécialisé en hydraulique sont intervenus en amont des travaux pour vérifier les limites des propriétés et les caractéristiques du sous-sol. Un huissier s'est également déplacé afin d'établir un état des lieux avant de démarrer les différentes interventions.

LES AVANTAGES DU COLLECTIF

L'assainissement collectif est constitué de grandes canalisations de collectes des eaux usées qui sont acheminées vers une station d'épuration. Les eaux usées de plusieurs habitations (maisons ou immeubles) sont collectées par le réseau public d'assainissement, puis dirigées vers une usine de traitement où les polluants sont dégradés et séparés de l'eau. L'eau, ainsi épurée, est ensuite restituée au milieu naturel.

« Les avantages de la mise en place d'un réseau d'assainissement collectif sont multiples, tant pour la Ville que pour ses habitants. Dans un premier temps, il permettra d'assurer un meilleur traitement des eaux usées et d'avoir une totale maîtrise de la pollution émise. D'autre part, les habitants de ces quartiers n'auront plus besoin de faire vider leur fosse septique et d'entretenir leurs installations ».

Nicolas Inglebert, directeur
des Services Techniques de la Ville.

UNE ANNÉE DE CHANTIER

L'étude de zonage a fait l'objet d'une enquête publique et les habitants ont pu assister à une réunion d'information sur les futurs travaux qui allaient être entrepris dans leur quartier. Les travaux ont pu débuter en octobre. Trois postes de relèvement ont été mis en place et plus de deux kilomètres de réseau ont été déployés. Les premières tranchées ont été créées route de Pierrefonds et le chantier se poursuivra jusqu'à fin 2020.

▶ Compte tenu de l'étroitesse des voies, la circulation sera souvent interrompue, mais la Ville s'efforcera de maintenir la circulation aux piétons ainsi qu'un accès aux riverains.

▶ Les nuisances sonores seront inévitables en semaine. Il n'y aura pas de travaux les week-end et jours fériés. En cas de pluie intense ou de fort gel, ils seront interrompus.

▶ À l'occasion des travaux et parallèlement à ces collecteurs, le réseau d'eau potable sera également révisé et renforcé pour assurer une sécurisation maximale. Une fois le chantier terminé, le revêtement des chaussées sera entièrement repris.

▶ Autre nouvelle importante, le réseau gaz sera enfin posé et disponible dès 2020. La Ville négocie actuellement la mise en place de ce réseau en partenariat avec GRDF afin que cette énergie soit disponible le plus rapidement possible. Pour des raisons techniques de continuité, les canalisations correspondantes ne peuvent toutefois être posées en même temps que les autres. Elles suivront le chantier avant réfections définitives.

▶ Les habitants devront abandonner leur installation d'assainissement individuel (fosse septique) pour se raccorder au tout à l'égout dans les deux ans qui suivent l'installation du réseau public.

▶ À ce jour, il ne reste qu'une quantité infime de réseaux d'assainissement individuel. Après la mise en place du réseau d'assainissement collectif de Mermont et d'Hazemont, la majorité des quartiers crépinois -en dehors des habitations isolées- sera reliée au réseau public d'assainissement.



SOUVENONS-NOUS COMMÉMORATION

▶ À l'occasion de la journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, une cérémonie de commémoration se déroulera le jeudi 5 décembre à 10h30 sur la place Gambetta.

MANGER ÉQUILIBRÉ RESTAURATION SCOLAIRE

▶ La loi Égalim prévoit en restauration l'utilisation de 50% de produits durables, labellisés et/ou bio en 2022. Elle stipule également la fin de l'utilisation de bouteilles en plastique et de matière plastique chauffée en contact avec les aliments. Dans ce contexte, des tests de plats et de couvercles en inox sont en cours au restaurant scolaire Charles Péguy. Depuis le mois de novembre, un menu 100% végétarien est proposé chaque semaine aux enfants.

EN ROUTE POUR L'EMPLOI

▶ Le bus pour l'emploi du Conseil départemental de l'Oise marquera l'arrêt à Crépy-en-Valois pour la dernière fois cette année, le jeudi 5 décembre de 9h30 à 12h30 sur la place de la République. En recherche d'emploi ou de formation, le bus départemental pour l'emploi casse les codes et vient à votre rencontre.

DU NOUVEAU À CRÉPY-EN-VALOIS

▶ Depuis le lundi 14 octobre, un magasin de meubles de cuisine a ouvert ses portes au 1 rue Henri Laroche. L'enseigne *Cuisines Références* accompagne ses clients avant, pendant et après la pose. Dans la boutique, expositions et idées décorations vous permettront de réaliser la cuisine qui vous ressemble. Ouvert du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 19h et le vendredi et samedi de 10h à 19h sans interruption.

Page Facebook : *Cuisines Références Crépy-en-Valois*.

LES BONNS GESTES EN CAS DE NEIGE

▶ Pour rappel, chacun est tenu de déneiger le trottoir devant son habitation.

Concernant le déneigement des voies lors du passage de la lame (4 mètres), la circulation sur les routes doit être facilitée. Pour cela, les véhicules qui stationnent sur le bord de la chaussée doivent être au plus près des trottoirs.

DELAHANTE, UNE FAMILLE DE PRESTIGE



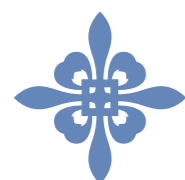
Étienne-Marie Delahante
peint par Alexandre-François Caminade (1783-1862)



Propriété de « Brise-Bèche »



Adélaïde de Parseval



LE SIÈCLE DES LUMIÈRES TIRE SON NOM D'UNE VOLONTÉ DE CHANGEMENT PORTÉE PAR UNE DYNAMIQUE À LA FOIS PHILOSOPHIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE. LA FAMILLE DELAHANTE EST UN EXEMPLE DE CETTE ASCENSION SOCIALE. ELLE EST À L'ORIGINE DE RÉFORMES IMPORTANTES ET RAYONNA DURANT TOUT LE XIX^e SIÈCLE SUR LE MONDE DES AFFAIRES. DÉCOUVREZ SON HISTOIRE.

La Ville de Crépy-en-Valois voit le début de la fortune de la famille avec Adrien, notaire et Procureur au présidial de Crépy, directeur des fermes de l'apanage du duc d'Orléans. Travailleur acharné, il accumule une fortune assez considérable pour l'époque et achète une maison place du Pilon (actuellement place Gambetta). Après des travaux et des embellissements onéreux, la maison, composée d'un rez-de-chaussée avec l'étude notariale et d'un étage, est meublée de façon cossue.

Dans la chambre haute au premier étage, là où l'on recevait, la description faite en 1737, lors du décès d'Adrien, évoque une pièce richement meublée : une tapisserie de verdure orne un mur, deux consoles en bois doré sont fixées sur un autre mur pendant qu'un tableau de grande dimension représentant le duc d'Orléans embellit un troisième mur, au centre des fauteuils recouverts de tapisserie. C'est donc dans cet environnement élaboré que sont élevés les deux fils d'Adrien Delahante : Adrien et Jacques.

Après de brillantes études de droit, Adrien (fils) revient à Crépy-en-Valois, tandis que son frère commence une carrière de commis aux gabelles à Paris. Adrien est établi dans sa ville natale comme gruyer du Valois et contrôleur des actes. Une belle carrière s'ouvre à lui lorsqu'il meurt subitement à l'âge de trente-trois ans, laissant un fils Étienne-Marie âgé de dix ans. C'est son oncle Jacques qui se substitua au défunt.

À la faveur de la découverte de documents inédits, il nous est permis de mieux connaître la vie de Jacques et d'Étienne-Marie. Jacques, né en 1717, devint fermier général entraînant dans son sillage son neveu. Chargé de la collecte des impôts indirects, Jacques Delahante fait partie des 40 dirigeants de cette compagnie financière chargée du recouvrement de l'impôt appelée « la Ferme ». Passionné par son métier, il a voulu s'atteler à une importante réforme qui consistait à concentrer dans les manufactures royales le râpage du tabac. Grand consommateur lui-même, puisqu'il possédait onze tabatières, il ne fut pas suivi par les ministres des finances Necker et Calonne. Il fallut attendre 1812, soit vingt ans après sa mort, pour que cette mesure soit ratifiée par Napoléon. Il est donc à l'origine du « service d'exploitation industrielle des tabacs » devenu Seita en 1935.

Sans descendance, ses deux fils meurent respectivement à l'âge de 7 et 20 ans, c'est tout naturellement qu'il se tourne vers son neveu Étienne-Marie. Marié à Adélaïde de Parseval en 1786, fille de fermier général, de vingt-cinq ans sa cadette, il gravit tous les échelons de la Ferme qui l'ont conduit à l'anoblissement en 1785 après avoir démêlé un procès perdu concernant des droits payés en Languedoc par des marchandises venant du Roussillon.

Pour faire plaisir à Jacques Delahante et pour se « racheter » de ne pas avoir suivi ses mémoires sur les manufactures de tabac, Calonne nomme Étienne-Marie en 1787 fermier général adjoint, ce dernier adjectif lui sauva la vie pendant la Révolution.

À la mort de Jacques Delahante le 11 novembre 1792, son appartement de la rue Saint-Honoré à Paris est inventorié. On y découvre un ensemble de meubles commandé chez l'ébéniste Chartier et chez le marchand Kopp. De nombreuses sculptures ornent le salon de compagnie et la bibliothèque renferme plus de mille livres.

Épargné de l'échafaud en 1794 qui décime la famille Parseval et nombre de ses amis fermiers généraux, son neveu Étienne-Marie fut, à plusieurs reprises, incarcéré et n'a dû sa liberté qu'au fait de n'avoir été qu'adjoint et surtout à l'intercession du Sieur d'Obsen, ancien fermier des douanes du Languedoc Roussillon acquis aux idées nouvelles et auquel il avait rendu service plusieurs années auparavant.

Après ces quatre années de tribulations, Étienne-Marie décide de rentrer à Crépy-en-Valois où il retrouve sa famille le 27 août 1794 ; à quarante-neuf ans, il entame la deuxième partie de sa vie.

Il s'installe alors dans une maison achetée en 1784 place de la Croix-au-Bourg dite maison du Pilon à laquelle il annexa d'autres maisons et jardins, et ce jusqu'en 1826.

Parallèlement, il achète une propriété dénommée Brise-Bèche comprenant « une maison, des bâtiments et des jardins le 24 décembre 1798, le tout situé à Crépy, au bas des jardins de la Ville moyennant 700 francs ». Pour agrandir cette propriété, plusieurs jardins sont achetés les années suivantes jusqu'en 1828, un an avant son décès.

La vie « professionnelle » d'Étienne-Marie prend un tour quelque peu inattendu puisqu'il est nommé en 1797 au Conseil des 500 (équivalent de l'Assemblée Nationale), puis à la commission des finances et en 1803, il devient maire de Crépy-en-Valois jusqu'en 1815, date à laquelle il se retire totalement de la vie publique. Pendant son mandat, il achète la tour-clocher et la façade occidentale de l'église Saint-Thomas, y fait installer une horloge et l'offre à la ville en 1823.

Son testament, document émouvant puisqu'il écrit de sa propre main le 23 février 1828, recueille ses dernières volontés et surtout se soucie du partage de ses propriétés afin que sa femme et ses enfants ne tombent dans les embarras propres aux successions.

Il faut attendre le décès de son épouse le 20 août 1859, soit trente ans après son époux pour avoir un inventaire de sa maison. À côté du mobilier de Chartier transmis par son oncle Jacques Delahante, nous trouvons du mobilier d'époque Empire comme un secrétaire en acajou à colonnes dans la salle à manger, ou du mobilier de « goût nouveau » comme des bergères de forme gothique dans le petit salon.

Grâce à Jacques et Étienne-Marie Delahante nous avons parcouru plus d'un siècle et demi, allant du règne de Louis XIV à celui de Napoléon III : du monde artisanal au monde industriel. Une famille en constante mutation, sachant suivre son temps et donner au XIX^e siècle un Régent de la Banque de France et le premier directeur de la Société Générale.

Patricia Lemonnier, expert près la Cour d'appel de Paris, et agréée par la Cour de cassation.

LA BANDE DESSINÉE DANS TOUS SES ÉTATS

Les médiathèques vous proposent de plonger dans l'univers de la bande dessinée. Romans graphiques, mangas, comics, ... Il y en aura pour tous les goûts. Le samedi 7 décembre à 10h à la médiathèque, ce sera l'occasion de découvrir la « BD » sous toutes ses formes en retraçant son histoire, ses classiques et les derniers coups de cœur.

Réservé aux adultes. Accès libre.

LE SAVIEZ-VOUS ? ROBERT DESNOS

Le lycée professionnel Robert Desnos tient son nom d'un poète français.

Né le 4 juillet 1900 à Paris, Robert Desnos est un autodidacte, il fut introduit vers 1920 dans les milieux littéraires et rejoignit en 1922 l'aventure surréaliste. Dans les années 1924-1929, il est le rédacteur de *La Révolution surréaliste* mais rompt avec le mouvement et s'oriente vers le communisme. Il travaille alors dans le journalisme et, grand amateur de musique, crée avec succès des poèmes aux allures de chansons. En 1945, il mourut du typhus dans le camp de concentration de Theresienstadt en Tchécoslovaquie.



PLUS JAMAIS ÇA !
COLLÉGIALE
SAINT-THOMAS

Suite à l'effondrement partiel de la collégiale Saint-Thomas-de-

Canterbury survenu le 21 juin 2019, une souscription publique a été ouverte via la Fondation du Patrimoine. Chaque don est un pas vers la préservation du monument. En contrepartie de votre soutien, la loi Aillagon du 1^{er} août 2003 vous offre des avantages fiscaux. Chaque don est déductible du montant de l'impôt sur le revenu, à hauteur de 66% de leur valeur, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Si vous souhaitez faire un don, rendez-vous sur http://bit.ly/don_collegiale



DOSSIER

CRÉPY LANCE LES FESTIVITÉS

ÇA Y EST. LA FIN DE L'ANNÉE A SONNÉ. DÉCEMBRE EST ARRIVÉ. PLACE AUX WISHLISTS*, FILMS DE NOËL, RECETTES GOURMANDES, SAPINS, CALENDRIERS DE L'AVENT, DÉCORATIONS ET CADEAUX SANS OUBLIER LE CÉLÈBRE PULL MOCHE. ET QUE SERAIENT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE SANS SES CHANTS DE NOËL ? ILS ONT TRAVERSÉ LES SIÈCLES POUR VENIR NOUS REPLONGER DANS L'ATMOSPHÈRE MAGIQUE DE NOTRE ENFANCE. EN ATTENDANT NOËL ET JOUR DE L'AN, CRÉPY-EN-VALOIS S'EST ATTELÉE À FAIRE DE DÉCEMBRE UN MOIS ANIMÉ ET SE VÊTIT DE SES PLUS BEAUX HABITS DE LUMIÈRE.

*wishlists : listes de souhaits.

NOËL A MILLE COULEURS

Depuis fin novembre, la Ville a enfilé son manteau d'hiver. Les agents du Centre Technique Municipal (CTM) ont travaillé dur pour vous en mettre plein les yeux. Chaque année, les décorations se renouvellent pour laisser place à la magie de Noël. Traversées de rue, façade de l'Hôtel de Ville, ronds-points, poteaux, arbres,... Rien n'est laissé au hasard sur les grands axes.

Cette année, les nouvelles illuminations concerneront le boulevard Victor Hugo avec la décoration des alignements de tilleuls (guirlandes traversées et boules de lumières), l'avenue de Senlis avec le remplacement des boules sur les traversées de rue par des flocons géants, le rond-point Henri Laroche avec notamment la mise en place de rennes 3D, la salle des fêtes avec un rideau lumineux et une projection « Joyeuses fêtes » ainsi que le remplacement des motifs lumineux au niveau des lampadaires sur l'avenue des Érables.

Pour limiter la consommation d'énergie, les illuminations de Noël sont allumées durant 4 semaines et les ampoules utilisées sont à basse consommation (LED).



LES JOIES DE LA GLISSE

Crépy-Glisse reprend ses quartiers d'hiver sur le cours Foch. Pour cette 17^{ème} édition, la patinoire de Noël vous attend du samedi 7 décembre 2019 au dimanche 5 janvier 2020.

INAUGURATION

VENDREDI 6 DÉCEMBRE 2019 À 19H
GALA DE PATINAGE EN DUO.



C'est le moment de chausser vos patins. Pendant ces quatre semaines, vous pourrez vous essayer au patinage amateur ou montrer vos talents d'expert. Cette année, de 17h à 18h, les lundis et jeudis des deux premières semaines seront consacrés à une école de patinage. Celle-ci sera réservée aux enfants des classes élémentaires (du CP au CM2). Les inscriptions se font auprès de la Direction Sports-Animation-Jeunesse à La Passerelle (62 rue de Soissons). Renseignements au 03 44 59 42 14. Tarif : 10 € la séance et 25 € les 4 (12 places disponibles).

► Les dimanches matins, laissez l'univers de Disney vous inspirer et venez déguiser. En Mickey, Cendrillon, Donald Duck, Simba, la Reine des Neige,... Devenez votre personnage préféré et bénéficiez de l'entrée à 1 €.

► Le plus ? Une entrée achetée pour la patinoire de Noël le samedi matin vous donne droit à un accès gratuit au Centre aquatique du Valois.

BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL



Vous avez passé des semaines à peaufiner votre liste de cadeaux? Il est grand temps d'envoyer votre lettre au Père Noël. Sur la place Michel Dupuy, une boîte aux lettres vous attend, ayant pour unique destination : le Pôle Nord. Vous avez jusqu'au dimanche 15 décembre pour la déposer. Pas besoin de timbrer l'enveloppe, les lutins s'en chargeront.

! Pensez à indiquer votre nom, prénom et adresse si vous souhaitez recevoir une réponse du Père Noël.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PATINOIRE

PÉRIODE SCOLAIRE

Lundi, jeudi : école de patinage, 17h-18h (fermé au public).

Mardi, vendredi : 17h30-19h30.

Mercredi : 14h-16h et 17h-19h30.

Samedi et dimanche : 10h-12h, 14h-16h et 17h-19h30.

VACANCES SCOLAIRES

Du mercredi au dimanche : 10h-12h, 14h-16h et 17h-19h30.

JOURS DE FÊTE

Mardi 24 décembre : 10h-12h et 14h-16h.

Mardi 31 décembre : 10h-12h et 14h-16h.

FERMETURE

Mercredi 25 décembre. Mercredi 1^{er} janvier.

INFORMATIONS PRATIQUES

Tarifs : • Adulte : 4 €
• Enfants (- de 15 ans) : 2 €
• Location de patins : 1 €

! Le port des gants est obligatoire sur la patinoire.



❄️ QUAND TU DESCENDRAS DU CIEL

Le Père Noël fera escale à Crépy-en-Valois le dimanche 22 décembre pour rencontrer les petits Crépynois. À cette occasion, l'illustre parade de Noël déambulera dans les rues du centre-ville. Un événement organisé par la Ville en partenariat avec le Groupement des Commerçants et Artisans de Crépy (GCAC). Le Père Noël dans sa calèche prendra les rênes du cortège, aux côtés de ses lutins. Le rendez-vous est donné à 14h30 sur la place de la gare et le départ sonnera à 14h45. Le défilé se dirigera vers le centre-ville et fera une halte devant La Taverne pour une séance photos. Il reprendra son chemin vers la place Michel Dupuy pour de nouvelles photographies avant de faire une pause à la salle des fêtes à 15h30 où les plus petits pourront assister au spectacle de Gontran le conteur. Le cortège rejoindra ensuite la patinoire de Noël sur le cours Foch où aura lieu une grande distribution de bonbons à 16h. Toujours en présence du Père Noël, la parade terminera son parcours à la salle des fêtes à 16h30 pour découvrir tous ensemble le spectacle de Noël de la troupe théâtrale Pas'Sages en Scène. Un goûter sera offert aux enfants à l'issue de ces spectacles.



❄️ COMME UN ENFANT AUX YEUX DE LUMIÈRE

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) renouvelle son concours d'illuminations: «Un Noël Lumineux». Ainsi, la magie de Noël va se déployer dans toute la Ville. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 13 décembre. Tous les Crépynois sont invités à participer pour que leur habitation (maison ou appartement) scintille de mille feux. Le jury passera dans les rues de Crépy-en-Valois le mardi 17 décembre de 17h à 20h. La remise des récompenses se tiendra le mardi 14 janvier 2020 à 19h à La Passerelle (62 rue de Soissons). Formulaire d'inscription à retirer à la Direction Sports-Animation-Jeunesse ou en téléchargement sur www.crepyenvalois.fr



❄️ NOËL EST MAGIQUE

Du mercredi 11 au mercredi 24 décembre, la magie de Noël va s'étendre dans les rues du centre-ville. Pas moins de 70 adresses du Groupement des Commerçants et Artisans de Crépy se prêtent au jeu pour préparer les fêtes. Plus de 2 000 cadeaux seront à gagner avec les tickets à gratter «Noël magique»: décorations de Noël, bougies, photophores, bons d'achats, etc. Vous aurez également le droit à une 2^{ème} chance grâce au tirage au sort pour tenter de remporter des cadeaux technologiques et des cadeaux pour équiper sa maison.

Un animateur vous proposera en direct le jeu du fameux «objet mystère» avec à gagner: des bouteilles de champagne, des places pour la patinoire de Noël, etc.

Les enfants pourront retrouver le traditionnel manège de Noël et quelques autres surprises sur la place Michel Dupuy et en déambulation dans les rues du centre-ville.

Ne manquez pas le dimanche 22 décembre. Une journée festive vous attend avec l'ouverture de vos commerçants pour les achats de dernière minute. Vos achats pourront vous être remboursés à hauteur de 50 € auprès des commerçants «Noël magique» (bulletin de jeu disponible uniquement ce jour auprès des adresses privilégiées).

❄️ CHANTONS TOUS SON AVÈNEMENT

Que serait Noël sans ses incontournables chansons? Le mercredi 11 décembre à 16h, des chants de Noël interprétés par l'école de musique Erik Satie et la mjc centre social vous plongeront dans cette période festive au vent d'hiver. Pour l'occasion, révisez vos classiques et rendez-vous au centre culturel mjc. Entrée libre et gratuite.

❄️ MON BEAU SAPIN, ROI DES FORÊTS

Le samedi 21 décembre, suite à une séance de bébés lecteurs de Noël à 10h30, un atelier de confection se mettra en place à la médiathèque. Tandis que les lutins du Père Noël se sont attelés à la confection des cadeaux, les familles sont invitées à peaufiner la décoration à 14h à la médiathèque. Ainsi, vous pourrez créer vous-même votre propre sapin de Noël en papier. À la fois économique et écologique, il a tout pour plaire!

❄️ DES JOUETS PAR MILLIERS

Cette année encore, les enfants du CCAS fêteront Noël. Le mercredi 18 décembre à partir de 14h30, un cadeau leur sera remis suivi d'un goûter, à la résidence Les Lilas (événement sur invitation).



❄️ N'OUBLIE PAS MON PETIT SOULIER

La Ville de Crépy-en-Valois et le CCAS offrent aux 2 000 Crépynois de 65 ans et plus, un colis de Noël. La distribution se fera le samedi 14 décembre 2019. Dès 9h, des bénévoles se présenteront au domicile de nos aînés pour leur offrir un colis, et ce jusqu'à environ 16h.

► En cas d'absence, 3 permanences seront proposées: lundi 16, mardi 17 et mercredi 18 décembre de 9h à 12h.

► La distribution des présents pour les pensionnaires des maisons de retraite aura lieu le samedi 14 décembre vers 17h. Quant au traditionnel goûter de Noël réservé aux anciens (65 ans et plus), entrez dans la danse le dimanche 15 décembre à la salle des fêtes à 14h.

Le samedi 21 décembre, l'association Les Mimosas organise son traditionnel goûter de Noël. De 14h30 à 18h30, ambiance festive et cadeaux seront de la partie.



MARCHÉ DU MERCREDI

Durant la période de Noël, les marchés des mercredis 25 décembre et 1^{er} janvier 2020 sont avancés d'une journée. De fait, ils auront lieu respectivement les mardis 24 et 31 décembre sur la place de la République.

❄️ ET BONNE ANNÉE GRAND-MÈRE

Crépy-en-Valois vous présentera ses vœux, le mercredi 15 janvier 2020 à 19h à la salle des fêtes. Cette année encore, des Crépynois(es) se verront remettre la médaille d'honneur de la Ville. L'occasion de revenir sur le parcours de ces personnalités locales.

► Durant la cérémonie, les nouveaux Crépynois 2019 seront accueillis de manière officielle. Si vous avez récemment emménagé à Crépy-en-Valois, faites-vous connaître au préalable, avant le mercredi 8 janvier 2020 à l'adresse suivante: communication@crepyenvalois.fr



CRÉPY FAIT SON TÉLÉTHON



DEPUIS MAINTENANT 26 ANS, LA VILLE DE CRÉPY-EN-VALOIS ET SES ASSOCIATIONS SE MOBILISENT POUR LE TÉLÉTHON. DE NOMBREUSES VENTES ET ANIMATIONS SE SUCCÈDENT DANS UN SEUL ET UNIQUE BUT : RÉCOLTER UN MAXIMUM DE DONS POUR FAIRE AVANCER LA RECHERCHE ET CHANGER LA VIE DES MALADES.

RETOUR SUR DES ACTIONS MUSCLÉES

Comme chaque année au lycée Jean Monnet, la mobilisation en faveur de l'AFM Téléthon a commencé avant l'heure. Les 15, 16 et 17 octobre, élèves et professeurs ont mouillé le T-shirt lors de divers défis sportifs. Course à pied, pompes, abdos, squats, gainage et natation étaient au programme. Déjà 4 643,54 € ont été récoltés. Un nouveau record pour le lycée.

L'AGENDA DES ANIMATIONS

DÉCEMBRE 2019

JUSQU'AU SAM. 7 Vente de gâteaux par la mjc centre social dans les locaux de la mjc.

JUSQU'AU VEN. 20 Vente de produits à l'effigie du Téléthon (cartes de Noël, étiquettes cadeaux, etc.) par l'Office de tourisme.

MAR. 3 Une vente de crêpes, gâteaux et croque-monsieur s'est tenue le vendredi 29 novembre à la RPA Les Lilas. L'action se renouvelle le mardi 3 décembre à la RPA Les Hortensias.

VEN. 6 Vente de jacinthes par le lycée Robert Desnos à Netto et au lycée.

18h-22h Bal dansant par le Club Valoisien de la Retraite Sportive à la salle des fêtes. **Ouvert à tous.**

20h Soup'Ô Contes d'hiver avec le spectacle «*Contes d'hiver*» par les conteuses Claire Périllard et Sonia Koskas à la médiathèque. Organisé par la médiathèque en partenariat avec la mjc centre social. **À partir de 6 ans, accès gratuit sur réservation au 03 44 87 92 53.**

SAM. 7 Vente de crêpes, café, chocolat chaud et jeu tombola avec des enveloppes 100% gagnantes par le club de cyclotourisme sur la place Michel Dupuy.
Vente de gâteaux par l'association des musulmans sur la place Michel Dupuy.
Vente de jacinthes et de vin chaud par l'association Vaincre les Maladies Lysosomales sur la place Michel Dupuy.

Vente de jacinthes dans le hall de Carrefour Market par l'association Kennedy Avenir & Vous.
Vente de jacinthes devant la boulangerie Retrodor, avenue de Senlis.

Tir à l'arc par la Compagnie d'arc au jeu d'arc. **Réservé aux adhérents.**
Animation physique et sonore par le Groupement des Commerçants et Artisans de Crépy.

10h-11h30 et 15h-17h Vente de gâteaux et Kermesse pour les 3-5 ans. Casino Téléthon par la mjc centre social à l'Espace Rameau. **Tarif famille : 5 €.**

10h-12h Marche nordique organisée par les associations Form'Et Vous et Bethel, départ parvis de la salle des fêtes.

10h-12h et 14h-16h Crépy-Glisse pour le Téléthon sur le cours Foch. **Entrée : 4 € adultes et 2 € enfants (-15 ans).**

10h-12h et 14h-18h Vente de jacinthes et d'articles à l'effigie du Téléthon par le Conseil Municipal des Jeunes dans le centre-ville.

13h30-18h Atelier broderie bracelet et décorations de sapins organisé par Aux fils de l'automne dans la salle des Anciens (cours du Jeu de Paume).

14h-17h Challenge Disney par l'USC judo au dojo (5 rue de Bois de Tillet) et salle Saint-Éloi. Réservé aux adhérents.

14h-16h Concert de Gospel avec LB Gospel organisé par Form'Et Vous avec le Centre pour un Nouveau Départ à la salle des fêtes. **Entrée 5 €.** Vente de vin et chocolat chauds.

16h30 Défilé aux lampions en partance de la gare, halte sur la place Michel Dupuy avant de rejoindre la patinoire sur le cours Foch. Événement organisé par l'association PEEP.

20h30 Théâthon : représentation du spectacle «*Au chapeau*» par des bénévoles qui ont découvert la pièce à jouer 24h plus tôt. Entrée libre.

DIM. 8 Randonnée organisée par les Randonneurs du Valois. **Tarif : 5 €.**

9h-12h Animation physique et sonore par le Groupement des Commerçants et Artisans de Crépy.

10h-17h Tournoi mixte de handball pour les moins de 11 ans à la salle Marcel Quentin. **Réservé aux adhérents.**

14h-18h Animation musicale par Les Mimosas à la salle des fêtes. **Entrée : 5 €.**

VEN. 13 Patinage libre pour les élèves du foyer par le FSE Nerval.

SAM. 14 Vente de gâteaux et de vin chaud par le XV Crépynois au stade rue de la Sablonnière.

16h Concert de l'école de musique Erik Satie et de l'Harmonie du Valois à La Passerelle (62 rue de Soissons).

DIM. 15 Vente de gâteaux et de vin chaud par le XV Crépynois au stade rue de la Sablonnière.

VEN. 20 Patinage libre pour les élèves du foyer par le FSE Nerval.

JANVIER 2020

VEN.17 20h-00h Soirée DJ réservée aux collégiens organisée par le Conseil Municipal des Jeunes à la salle des fêtes. **Entrée : 3 €, boisson : 1 €.**

Cette liste est non exhaustive et est susceptible d'être modifiée. Tous les dons issus des différentes ventes et animations seront reversés en intégralité à l'AFM Téléthon. La protection civile sera présente pendant le Téléthon.



SEIN À FLEUR DE PEAU

NOUS AURIONS PU VOUS PARLER DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN À L'OCCASION D'OCTOBRE ROSE, DE LA CRÉPYNOISE. MAIS, MÊME SI C'EST UN MOIS TRÈS IMPORTANT POUR SENSIBILISER TOUS LES PUBLICS, LE COMBAT NE S'ARRÊTE PAS LÀ. DEUX FEMMES ONT DÉCIDÉ DE CRÉER ENSEMBLE LEUR ASSOCIATION À CRÉPY-EN-VALOIS : SEIN À FLEUR DE PEAU. RENCONTRE.

POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Je m'appelle Natacha, j'ai 43 ans et je suis secrétaire médicale dans un cabinet dentaire. Karen, j'ai 37 ans et je suis référente enfance.

COMMENT VOUS ÊTES-VOUS RENCONTRÉES ?

N : Par l'intermédiaire d'une amie, lors d'une soirée à laquelle nous avions toutes les deux été invitées. J'avais appris que j'avais un cancer du sein peu de temps avant.
K : L'amie en question m'avait prévenue de la situation de Natacha. Je dois dire que je ne m'attendais pas à rencontrer une femme si pleine de vie. Nous avons bien échangé lors de cette soirée puis avons repris le cours de nos vies. Quelques mois plus tard, j'apprenais que j'avais moi aussi un cancer du sein. J'ai décidé de contacter Natacha. J'avais besoin de parler à une personne positive et j'ai pensé qu'elle pourrait me conseiller.
N : Nous avons continué à échanger sur la maladie, sur nos vies. On se soutenait mutuellement dans ce combat.

QU'EST-CE QUI VOUS A LE PLUS MARQUÉ DANS CE COMBAT ?

K : Ce n'est qu'à partir de 40 ans que l'on nous conseille de passer une mammographie. J'avais 34 ans quand cela m'est arrivé. C'est pourquoi il ne faut pas hésiter à se faire dépister bien avant.
N : Lorsqu'on apprend qu'on est atteinte d'un cancer, la première chose qui nous vient à l'esprit, c'est la perte des cheveux [rires].
K : Pendant le combat, on reste positive, ce n'est qu'après que l'on prend vraiment conscience de tout ce que l'on vient de traverser, que c'est une maladie dont on aurait pu mourir.
N : L'après est vraiment difficile. Car tout cela a un impact sur notre vie en général, que ce soit chez nous, avec notre entourage ou au travail. On voit la vie autrement, on prend du recul et les priorités changent.

POURQUOI AVOIR CRÉÉ L'ASSOCIATION SEIN À FLEUR DE PEAU ?

N : Nous avons pu compter l'une sur l'autre pour traverser toutes les étapes du combat. Mais tout le monde n'a pas la chance d'être bien entouré. De partager son quotidien avec une personne qui comprend vraiment ce que vous traversez.
K : Nous avons créé une page Facebook en 2017 pour pouvoir parler de notre histoire et échanger avec les personnes qui ont vécu la même chose ou qui avaient un proche dans la même situation. Puis en décembre 2018, afin d'échanger avec un maximum de personnes qui le souhaitaient et de participer à certaines manifestations, nous avons créé notre association : Sein à fleur de peau.
N : Depuis, nous échangeons avec de nombreuses personnes, nous en rencontrons certaines qui préfèrent le contact direct. Nous participons à des événements tels que La Crépynoise où nous vendons des objets dont les recettes sont intégralement reversées à la lutte contre le cancer du sein.

QUE POUVONS-NOUS VOUS SOUHAITER À PART UNE BONNE SANTÉ ?

N : Que l'association permettent au plus grand nombre de trouver un soutien. Nous avons décidé de mettre en place des rencontres, des moments d'échanges et de conseils où chacun pourra se confier sur ce que lui ou une personne de son entourage vit au quotidien.
K : On espère pouvoir aider ces personnes dans leur combat. Être pour elles ce que nous avons été l'une pour l'autre.

Retrouvez plus d'informations sur la page Facebook ou le compte Instagram de l'association Sein à fleur de peau.

TOURNOI DE BOXE

DU VENDREDI 13 AU DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

Co-organisé par la Fédération Française de Boxe et le Boxing Club du Valois, un tournoi pré-olympique de boxe féminine se déroulera à Crépy-en-Valois au gymnase Marcel Quentin. Rendez vous les vendredi 13 et samedi 14 décembre à partir de 18h et le dimanche 15 décembre à partir de 14h. Billeterie sur place : entrée homme 6 € - Entrée femme 3 € - Pass 3 jours 15 €.

DON DU SANG

MERCREDI 18 DÉCEMBRE

Durant la période de Noël, les stocks de sang sont malheureusement au plus bas. Pour pallier à cette baisse, faites un don en guise de cadeau de Noël à ceux qui en ont besoin. Rendez-vous à la salle des fêtes le mercredi 18 décembre de 14h à 19h.

CAFÉ MÉMOIRE

MERCREDI 18 DÉCEMBRE

L'association France Alzheimer Oise et l'association d'Aide et de Soutien aux familles de malades vous donne rendez-vous le mercredi 18 décembre, de 15h à 17h au restaurant Le Saint-Antoine (rue de la Cloche), autour d'un Café Mémoire pour répondre à toutes vos questions. Entrée libre et gratuite.



Retrouvez les tribunes politiques sur le site internet www.crepyenvalois.fr

GROUPE BRUNO FORTIER

TEXTE DE P. FAYOLLE

À l'approche des échéances électorales les fausses informations ainsi que les leçons de morale vont bon train. Le moment est venu, n'en déplaise à certains, de remettre de l'ordre. Non, le Maire n'a pas caché la création d'un site de prélèvements d'analyses médicales place Jean-Philippe Rameau pour la simple raison qu'il n'en a pas été averti. Ni le propriétaire ni L'Opac de l'Oise étaient dans l'obligation de lui en faire part. Il s'agit d'une action commerciale du propriétaire du laboratoire de Béthisy-Saint-Pierre qui souhaite étendre son activité. Eh oui même dans le domaine de la santé, la concurrence existe et de plus, elle est libre et n'est soumise à aucune autorisation municipale. Par ailleurs, au sujet de la polyclinique Saint-Côme, certains articles mentionnent que la vente du terrain se fait à son profit eh bien non ! Il s'agit de la SCI Pôle Santé du Valois, société privée constituée de trois entités, tout comme la maison médicale actuelle, avenue de Senlis ! Alors certes il est vrai que le Maire ne peut prétendre avoir la compétence en matière de santé ; c'est la raison pour laquelle l'équipe municipale a confié ce projet à cette SCI.

**Les élus du groupe Bruno Fortier
À Crépy, notre parti c'est vous.**

GROUPE ARNAUD FOUBERT

TEXTE DE A. FOUBERT

Les fêtes de fin d'année sont un moment sacré de bonheur de repos et de paix. Nous souhaitons qu'ils puissent en profiter pleinement avant 2020 qui s'annonce chargée de menaces.

Pour notre ville, beaucoup sont aujourd'hui sans solution explicitée : le manque de médecins, le pont au-dessus des voies ferrées, Saint Thomas, la circulation et le stationnement, un urbanisme anarchique, un essoufflement commercial, un manque d'animations, des soucis de sécurité et bien d'autres encore. Seules fleurissent les communications du maire.

On parle aujourd'hui d'urbaniser la zone au sud de la gare. Les coûteuses études de l'actuelle majorité, non communiquées, serviront d'orientations confirme le maire. Elles n'ont fait aucune place au stationnement nécessaire aux usagers de la SNCF, les places

restantes seront-elles payantes ? Des tours de plus de 15 étages seront-elles construites sur les friches ? Est-ce le Crépy que vous souhaitez ? Nous ne le pensons pas.

Notre ville mérite mieux que ça. Elle a des atouts non négligeables : un environnement naturel à proximité de Paris et Roissy, un tissu associatif actif, une histoire riche, une population dynamique.

J'ai espoir que 2020 soit l'occasion de repartir du bon pied pour aborder ces problèmes.

**Groupe avec Arnaud Foubert Crépy avance,
UMP-UDI-Modem**

GROUPE JÉRÔME FURET

TEXTE DE J. FURET

Voilà deux mois que nous vous avons fait part de notre opposition à la délibération prise par le conseil municipal du 11 septembre 2019 sur la vente d'un terrain communal rue des Chênes en faveur de la polyclinique privée St Côme. Fort de notre détermination et avec le groupe Arnaud Foubert nous avons saisi le Préfet de l'Oise pour contester l'utilisation de l'argent public avec des avantages inconsiderés à un groupe privé. Pour seule réponse Monsieur le Maire dénigre et discrédite. Oui, les élus peuvent être très efficaces et pragmatiques en soutenant, comme l'a fait l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Maison Médicale et son centre de santé, en lui délivrant l'autorisation de fonctionnement grâce au numéro FINESS. Elle pourra ouvrir dès janvier 2020. Pas besoin d'un autre projet démesuré et coûteux qui manifestement ne fera pas venir des médecins généralistes !

Monsieur le Maire est en pleine contradiction. Il doit expliquer pourquoi il n'a pas voulu aider la Maison Médicale alors qu'il déroule au contraire le tapis rouge, en toute illégalité, aux responsables de la clinique privée Saint-Côme ? Cherchez l'erreur ! Il a perdu son aptitude à gérer la ville.

**Le groupe des élus de gauche
« Le Meilleur pour Crépy »**

GROUPE JEAN-PAUL LETOURNEUR

TEXTE DE J-P. LETOURNEUR

L'insécurité est toujours présente, mais ne date pas d'aujourd'hui. Conseiller municipal depuis 1995, lorsque j'abordais, à l'époque, ce problème au conseil municipal, la réponse était ironique et constante, à savoir: « **il s'agit de votre fonds de commerce, l'insécurité est un sentiment et non une réalité** ».

M. le Préfet, a contredit cette thèse, à la fin des années 1990, en prononçant un discours différent à l'hôtel de ville. **M. le Préfet, a déclaré que l'insécurité augmentait chaque année dans l'Oise et que, la sécurité était la 1^{ère} des libertés.** La liste des méfaits commis dans notre ville depuis, est très longue. Le dernier en date consiste au vol sous la menace d'un couteau, du véhicule d'une dame sur le parking de la gare, en plein jour. **L'agresseur domicilié à Bobigny (93) a été arrêté, grâce aux caméras de surveillance, et à l'efficacité de la gendarmerie.** Autre préoccupation, la déviation de notre ville prévue pour 2029, est inacceptable. 7000 véhicules jour traversent Crépy. La circulation intense des poids lourds n'est pas une fatalité. **La construction des entrepôts était une 1^{ère} erreur, du Maire de l'époque. La 2^{ème} erreur est le fait du Maire actuel, qui a autorisé une extension considérable, sans déviation.**

**Jean-Paul LETOURNEUR
Conseiller départemental de l'Oise
RASSEMBLEMENT NATIONAL, Conseiller
municipal de Crépy-en-Valois**

GROUPE MICHEL HOULLIER

TEXTE DE M. HOULLIER

Nous avons tous reçu un document du Maire, qui nous explique qu'il a déjà dépensé 1,2 millions d'euros pour le Clocher St Thomas et sur lequel il demande à chaque Crépynois de faire un don parce que les caisses de la Mairie sont vides.

Or, je n'ai pas compris , comme la plupart d'entre vous , ce qu'il compte faire de notre argent ? En effet, encore une fois , il prend le problème à l'envers, il n'y a aucun projet de défini ? Il aurait dû commencé par nous expliquer ce qu'il a l'intention de faire, puis , établir un budget correspondant à son projet et enfin, faire « l'appel au Peuple » , pour autant que nous soyons d'accord ...Mais non, lui , il préfère d'abord avoir notre argent, il en fera ensuite ce qu'il voudra, alors NON n'envoyez pas vos dons pour des dépenses qui ne sont pas justifiées , on s'est beaucoup trop fait avoir par le passé dans ce genre de demande. Voilà encore une démonstration de mauvaise gestion de notre ville, ce n'est pas comme ça que l'on doit gérer l'argent des Crépynois. En attendant les prochaines élections qui arrivent bientôt , je vous souhaite à tous un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

**Michel Houllier
(groupe en avant pour Crépy-en-Valois).**

► RENDEZ-VOUS

**6 DÉCEMBRE DE 18H À 20H
HÔTEL DE VILLE**
Les jardins s'em mêlent : soirée d'échanges « *Aménager un jardin perméable à l'eau de pluie* », organisé par le CPIE de l'Oise. Gratuit sur inscription au 03 23 80 03 02.

**14 DÉCEMBRE À 10H
MÉDIATHÈQUE**
Atelier d'illustrations de Solène pour adolescents (dès 11 ans) et adultes. Gratuit sur inscription au 03 44 87 92 53.

**14 DÉCEMBRE À 14H30
HÔTEL D'ORLÉANS,
RUE JEANNE D'ARC**
Conférence de Sophie Muscianese : « *Gérard de Nerval et le Valois* », organisé par la Société d'Histoire et d'Archéologie du Valois. Entrée libre.

**14 DÉCEMBRE DE 15H30 À 17H
RESTAURANT LE SAINT ANTOINE**
Café Philo : « *Philosopher est-ce apprendre à vivre ou à mourir ?* » par François Bonne.

► ÉVÉNEMENTS

**22 DÉCEMBRE À 16H30
CENTRE CULTUREL MJC**
Musivales : Concert de Gospel par Al Sanders. Tarif : 15 €. Réservations en ligne sur www.musivales.fr

SUIVEZ-NOUS :



HÔTEL DE VILLE

2, avenue du Général Leclerc BP 30337
60803 Crépy-en-Valois Cedex
Tél. : 03 44 59 44 44 - Fax : 03 44 59 44 59
contact@crepyenvalois.fr
Horaires d'ouverture :
- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Permanence le samedi : de 9h à 12h (retrait de passeport / demande et retrait de carte d'identité uniquement)
Permanence d'un adjoint au maire chaque jour en mairie.

GENDARMERIE

9, avenue des Érables. 24h/24 - 7jrs/7
Bureau ouvert du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés : fermé le matin. Ouvert de 15h à 18h.
Tél. : 03 44 94 50 17.

POLICE MUNICIPALE

24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52.
Mail : police@crepyenvalois.fr
Service objets trouvés.
60 bis, rue de Soissons.

ÉTAT CIVIL

Les informations enregistrées par le service d'état civil à l'occasion de l'établissement ou de l'actualisation d'un acte, ne peuvent être utilisées que pour l'accomplissement des missions dont il est investi. De fait, conformément à la loi RGPD visant à protéger les données à caractère personnel, en vigueur depuis le 25 mai 2018, l'état civil ne paraîtra plus sur le *CrépyMag&Infos*.

Crépy Glisse

★ PATINOIRE DE NOËL ★



DU 7 DÉCEMBRE AU 5 JANVIER
2019 2020

INAUGURATION VENDREDI 6 DÉCEMBRE - 19H

COURS FOCH

 **CRÉPY-en-VALOIS**
MODERNITÉ & TRADITION